



**PRÉFET
DE LA MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS
N°R02-2021-060

PUBLIÉ LE 20 MARS 2021

Sommaire

Direction de la Mer -DM- / Pôle Réglementation/Environnement

R02-2021-03-19-00001 - Arr abrogation concession aq RAGOT (1 page)

Page 3

Direction de la Mer -DM-

R02-2021-03-19-00001

Arr abrogation concession aq RAGOT



**PRÉFET
DE LA
MARTINIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de la Mer

Fort-de-France, le 19 MARS 2021

ARRETE N°

abrogeant l'arrêté n° R02-2017-01-23-007 du 23 janvier 2017
portant exploitation d'une concession en mer sur la commune du Carbet
(RAGOT Alexis)

Le Préfet de la Région Martinique

Vu le Code rural et de la Pêche maritime, notamment le livre IX ;

Vu le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des Préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements ;

Vu l'arrêté du 6 juillet 2010 portant approbation du cahier des charges type des autorisations d'exploitation de cultures marines sur le domaine public maritime ;

Vu l'arrêté préfectoral n°02-2017-01-23-007 du 23 janvier 2017 renouvelant l'autorisation d'exploiter une concession en mer sur la commune du Carbet (RAGOT Alexis) ;

Vu l'arrêté préfectoral n°R02-2020-02-10-004 du 10 février 2020 du Préfet de la Martinique, accordant délégation de signature au Directeur de la Mer de Martinique, Nicolas LE BIANIC, Directeur de la Mer de la Martinique ;

Vu la demande présentée par Monsieur Alexis RAGOT le 10 mars 2021 ;

Considérant que cette concession aquacole n'est plus exploitée depuis juillet 2018;

SUR proposition du Directeur de la Mer de Martinique ;

ARRETE

Article 1er : L'autorisation d'exploiter une concession en mer accordée à Monsieur Alexis RAGOT, demeurant 14, Allée des Pipirits – Quartier Bout Bois – 97221 Le Carbet, par arrêté visé ci-dessus, est abrogée.

Article 2 : Le Directeur de la Mer de la Martinique est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs de la Préfecture de la Martinique.

**Le Préfet de Martinique
et par délégation**

Le Directeur de la mer

Nicolas LE BIANIC

AMPLIATIONS :

- Préfet de Martinique
- DRFIP - FRANCE DOMAINE
- M. RAGOT